

On ne se montre pas le même partout. Chaque situation et chaque endroit, chaque moment n'offre que certaines manières d'être. La personne évolue, elle a plusieurs facettes et ses capacités multiples se manifestent selon les circonstances.

A l'inverse, chaque observateur n'a qu'une vision limitée, que les limites soient ou non imposées par des directives d'observation. D'autres vont observer avec leurs sensibilités propres ce que celui-là ne remarquera même pas. La richesse est dans la confrontation de multiples approches, chacune ayant sa part de vérité, ce qui de toute façon n'épuisera pas tout.

Vouloir tout savoir sur quelqu'un

Il est reconnu que l'observation ne suffit pas pour reconnaître quelqu'un. L'observateur d'un individu cherche très souvent des renseignements complémentaires. Il consulte d'autres observateurs de la même personne, dans des contextes différents, il demande autour de lui. Dans les institutions, il puise dans les dossiers, il participe à des réunions.

Le présent est couramment interprété en fonction de ce que l'on sait du passé : le gosse qui a déjà volé est le premier suspect en cas de vol dans l'immeuble. Et le présent est interprété en fonction des projets pour l'avenir : les parents sont particulièrement attentifs aux notes en maths ou en français sans accorder la même importance aux capacités manuelles ou sportives des enfants.

Dans les réunions de synthèse dans les établissements d'éducation spécialisée, plusieurs adultes qui travaillent avec un enfant passent en revue ce qu'ils savent sur lui, à travers observations, entretiens, contacts avec la famille ou les voisins, etc.

La transcription suivante d'une telle réunion illustre l'accumulation d'informations pour planifier l'avenir.

RÉUNION DE SYNTHÈSE

Assistant social. — C'est moi qui ai demandé la synthèse, suite à l'inquiétude dont m'ont fait part les parents. Peu d'évolution sur plan scolaire et personnalité. Que leur dire ?

Instituteur. — Même inquiétude que les parents. Pas d'évolution. Je ne sais pas par quel bout le prendre. Il semblait avoir certaines acquisitions qu'on ne retrouve même plus.

Orthophoniste. — J'ignorais le problème auditif. Je l'ai appris par hasard. J'en tiens compte maintenant.

A.S. — Il paraît muré ici, alors qu'à la maison c'est le contraire.

Educateur (même observation).

Instituteur. — Je l'ai vu l'autre jour très différent en présence de ses parents : instable...

Educatrice. — Au groupe, il a des contacts surtout physiques. Evite la parole.

Infirmière. — Il est souvent à l'infirmierie. Parle.

Instituteur. — Avec moi, discute aussi, mais déficit important sur plan vocabulaire.

Orthophoniste. — Niveau de 7 ans sur le plan vocabulaire.

Moniteur sport. — Problème latéralité, orientation spatiale.

Instituteur. — Ne connaît pas la syntaxe.

Psychiatre. — Que sait-on du milieu familial ?

Instituteur. — Mère très inquiète. Milieu frustré, mais les parents parlent correctement.

Directeur. — L'éducation du premier langage se fait par la mère, et elle est elle-même handicapée à ce niveau.

Infirmière. — Ne fait pas d'efforts. Si on insiste, il parle bien.

Instituteur. — Il est revendicatif, demande une bicyclette, de l'argent, etc.

A.S. — Il n'a pas été gâté. Sa mère est enfermée dans une tristesse morbide à la suite de la mort d'un de ses frères.

Instituteur. — Actuellement, les parents font des efforts : lui achètent des livres...

Psychiatre. — Comment réagissent les enfants et les adultes du groupe à ses difficultés de langage ?

Educatrice 2. — Je le reprends toujours.

Psychiatre. — Y a-t-il un intérêt à toujours pousser un enfant passif ?

Psychologue. — Il n'est pas si passif.

Moniteur sport. — C'est le seul qui est assidu chez moi.

Educatrice 1. — A table, il est glouton, il se tient mal.

Psychiatre. — Comment le voient les autres enfants du groupe ?

Educatrice 1. — Il est plutôt ignoré.

Instituteur. — Même remarque pour la classe. C'est comme s'il n'était pas là.

Educatrice 1. — Il ne réagit qu'en cas de conflit.

Directeur. — Là, on parle de lui. On pourrait parler de vous face à lui ?

Educateur. — Il a énormément besoin d'une relation duelle. Supporte mal l'ingérence d'une tierce personne. Je pense qu'actuellement, on ne répond pas à sa demande dans la vie du groupe. C'est pourquoi il fuit vers l'infirmière et la cuisine : remise en cause profonde de notre équipe. Avec moi, il établit un rapport de force, cherche mes limites. Je n'ai pas encore réussi à lui parler. Il veut utiliser le matériel de sport du groupe, alors qu'il ne devrait pas. Je le laisse participer pour l'intégrer.

Infirmière. — La contre-indication pour ses oreilles est l'eau.

Psychiatre. — Le foot aussi, s'il prend un ballon sur l'oreille.

Educateur chef (à éducateur). — Essaie de définir ce qui lui manque et cherche autre chose (que le sport) où il aura sa place. Pourrais-tu définir ce qui lui manque dans le groupe ?

Educateur. — Ce qui lui manque, c'est la vie du groupe, sa reconnaissance par l'institution → lassitude des éducateurs. Il manque des structures.

Psychiatre. — Les attitudes de malade du garçon ne sont-elles pas en relation avec sa mère ?

Directeur. — Vous le connaissez depuis deux ans (à éducatrice 2), qu'en pensez-vous ?

Educatrice 2. — Je le vois plus comme infirmière que comme éducatrice. Il aime les activités, cuisine, bois.

Directeur. — Vous prépariez la synthèse (éducateur, éducatrice 1); où était... (éducatrice 2) ?

Educatrice 1. — C'était son jour de repos.

Educateur-chef. — Laisse parler... (Educatrice 2).

Directeur. — Comment peut-on parler de stratégie, s'il y a deux cheminements parallèles ?

Educateur-chef. — Hier, c'était votre réunion de régulation (des éducateurs). Et la synthèse dedans ?

Educatrice 1. Educateur. — On a fait régulation, mais on a préparé la synthèse en dehors hier matin et cet après-midi.

Directeur. — (Repose les questions de l'Assistant social et de l'Instituteur au début de la synthèse, en les reliant au fonctionnement du groupe.)

Assistant social. — Le fonctionnement du groupe, c'est intéressant en général, mais ici je m'en fiche. Pour le moment, il n'y a pas d'évolution depuis deux ans. Question des parents : Est-ce qu'on le laisse ici à la fin de l'année ou est-ce qu'on le met ailleurs ?

Orthophoniste. — Est-ce qu'on connaissait son handicap à son arrivée ? N'aurait-il pas eu davantage sa place dans un établissement spécialisé ?

Psychiatre. — Est-ce qu'on pourrait avoir des éléments concernant ce handicap : audiogramme, etc.

Orthophoniste. — Faudrait savoir si on peut encore récupérer ?

Directeur. — Aux éducateurs: Vous dites que vous allez travailler à trois. Je pense qu'il faudrait jouer sur la relation maternelle des éducatrices. Gosse pas désiré... père pas brillant.

...

(Réflexion sur une stratégie pour l'avenir.)

Instituteur. — Je ne vois toujours pas plus clair. Est-ce qu'on peut en reparler et quand ?

(Les gens se mettent d'accord pour en parler à un autre moment.)

J'attire l'attention sur la série d'informations disparates rassemblées afin de reconstruire et d'expliquer la trajectoire de l'enfant, la même démarche employée pour toute enquête sociale, pour la compilation des dossiers scolaires.

Dans nos mœurs, l'observation est quasiment toujours négative. Observé, on se sent mal à l'aise. Les observateurs essaient de "tout" savoir sur lui, de le connaître sous tous les angles, de savoir de plus en plus : pourquoi pas un audiogramme, etc. Toutes ces informations sont censées permettre le diagnostic du cas, de savoir en quoi il ne va pas bien, de lui porter remède. C'est toujours l'observé qui est en question. C'est lui qui accumule et porte le poids des événements et des forces qui l'ont influencé.

Des actions à imaginer suite aux observations et aux conclusions sont des actions sur lui. Eventuellement sur son entourage, rarement sur les institutions qui l'encadrent ou sur les spécialistes observateurs.

La trajectoire de l'observé est isolée de toutes les autres. Et si d'autres facteurs sont pris en compte, ce n'est que pour voir leur impact sur l'observé.

La ligne est délicate entre savoir des choses pour aider quelqu'un (pourquoi ? à devenir quoi ? de quel droit ?...) et chercher à le connaître afin de le contrôler. La fragilité de cette distinction amène beaucoup de personnes à refuser l'observation sous toutes ses formes institutionnelles. Refus de remplir des dossiers, refus de répondre aux questionnaires, refus d'écrire des rapports.

Refus qui cependant n'entraînent pas pour autant la mise en question des pouvoirs habituels de l'observateur, celui qui définit l'autre par son regard. Qui ne se penchent pas sur des remèdes aux conditions antérieures et présentes que subit l'observé. Ces facteurs, aussi déplorés soient-ils, ne seront qu'exceptionnellement objets d'observation pour devenir objets d'action.